

## La TRACC désormais inscrite dans le code de l'environnement

Dossier de la rédaction de H2o  
February 2026

La Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) vient d'être inscrite dans le code de l'environnement via un décret et un arrêté publié le 23 janvier. Cela signifie que la France dispose désormais d'un référentiel commun et robuste pour orienter toutes ses stratégies d'adaptation - un angle souvent négligé des politiques climatiques, pourtant essentiel pour anticiper efficacement les risques à venir.

La TRACC fournit des niveaux de réchauffement de référence à différents horizons (2030, 2050, 2100) auxquels tous les acteurs publics et privés peuvent s'aligner pour définir leurs actions d'adaptation. Renforcer l'intégration de l'adaptation dans nos politiques, nos territoires et nos organisations n'est plus une simple option : c'est désormais un cadre partagé.

TRACC